

Commune de MOULIS

BULLETIN MUNICIPAL N° 26

décembre 2012/janvier/mi-février 2013

Tél : 05 61 66 02 57
Fax : 05 61 66 19 76

Site : <http://moulis.pays-couserans.fr>
Mel : mairie.moulis@wanadoo.fr

Site AMA : Association des Maires d'Ariège
portaildescommunes.cg09.fr

BILANS de l'année 2012

ETAT CIVIL

DÉCÈS	NAISSANCES
Pierrette PORTET	Séverin OLIVEIRA--BOURAS
Jean-Pierre FÉRAL	Kélia MENARDEAU
Colette DROUHIN	Tessa BORDES
Roger TUSSEAU	MARIAGES
Jean-Marie BERNÉ	Marie ROSSI
Pierre GASTON	Ludovic BONZOM
Jean-François MARIE	Marie-Hélène FOURCADE
Fabien SANCHEZ	Raymond STREICHER
Hélène COMI	Annabelle FERREIRA
Serge SAURAT	Jean-Marc BURSKI
Etienne COREDO	

DES INVESTISSEMENTS : 333 170 euros

Frais étude PLU	5 930€
Terrain de jeux enfants	19 322€
Bâtiments scolaires	1 499€
Accessibilité écoles	2 771€
Toiture Maternelle	24 797€
Insonorisation du préau	5 426€
Remise en état du local de l'ancienne poste	40 980€
Portail des ateliers	8 109€
Acquisition de matériel	19 012€
Pose des gouttières église d'Aubert	2 161€
Salle polyvalente	2 720€
Eglise de Pouech	7 150€
Voirie	155 575€
Signalisation voirie	8 766€
Terrains	824€
Cuve défense incendie	22 006€
Raccordement cuves au réseau	6 122€

PLAN LOCAL d'URBANISME

Plusieurs services ont déjà répondu. Nous sommes dans l'attente des derniers avis.

LES SUBVENTIONS

De diverses provenances (DETR, FRI, FDAL, APC, REGION et ETAT) **43 331,49 €** sont rentrés au cours de cette année sur des dossiers présentés en 2011 et 2012.

FESTIVITÉS



Le réveillon de la Saint Sylvestre a fait salle comble. Il se dit que certains convives se sont déjà inscrits pour le suivant !



Félicitations aux organisateurs.

PROJETS pour l'année 2013

- + Rénovation de la Place de l'Anglade, containers enterrés, agrandissement du terrain de boules, matérialisation des zones de stationnement, bancs publics et cheminement piétonnier, réfection de l'éclairage et du local-kiosque
- + Traitement d'une portion du chemin de Lurs
- + Rénovation de la Place de la poste
- + Achèvement de la voie communale de Montfaucon
- + Busage sur le chemin de La Serre
- + Empierrement Chemin d'Aucès
- + Mur de soutènement sur voie communale de Cap de Tir
- + Restauration du clocher et de la toiture de l'église d'Aubert
- + Enduit extérieur de l'ancien bureau de vote d'Aubert
- + Réfection du plancher à l'entrée de l'ancienne école de Luzenac
- + Clôture extension cimetière de Pouech

SIGNALISATIONS



Ces derniers temps, nos employés municipaux profitent des jours d'accalmie pour poser les nouveaux panneaux directionnels.

LE COMPTOIR MOULISIEN EST OUVERT

C'est avec un temps clément et en présence de nombreux Moulisiens que le député Alain Fauré a coupé le ruban tendu par des demoiselles très appliquées. Mathieu Lantin, gérant du multiservices, a apprécié l'accueil et la satisfaction des villageois.



Cette inauguration s'est poursuivie par la cérémonie traditionnelle des vœux au cours de laquelle est intervenu également notre Conseiller Général Henri Nayrou.

VOYAGER SEUL



A partir du 1er janvier 2013, Les mairies n'auront plus à délivrer les autorisations de sortie du territoire (individuelles ou collectives) pour les mineurs qui souhaitent voyager.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination (carte d'identité dans l'Union européenne, passeport hors Union européenne).

Certains pays imposent des modalités spécifiques supplémentaires telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Aussi est-il conseillé de préparer son voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

CARNAVAL

L'Association des Parents d'élèves organise le **carnaval SAMEDI 16 FÉVRIER** : après midi festive avec défilé costumé dans les rues du

village et jugement de Mr Carnaval par les enfants.

Repas et soirée costumée pour tous, petits et grands, désignation du costume le plus extravagant.



➔ **16 mars : vente du millas élaboré la veille.**

COUPES DE BOIS

Cette année, le tarif de chaque lot d'environ trois m³ a été fixé à 70 euros. Les coupes devraient être réalisées au plus tard à la fin du 1^{er} semestre 2013.

OBJETS ENCOMBRANTS 2013

Les ramassages s'effectueront uniquement SUR INSCRIPTION en mairie aux dates ci-dessous :

- ❖ 04 et 5 avril - 27 et 28 mai
- ❖ 15 et 16 juillet - 7 et 8 octobre
- ❖ 02 et 3 décembre

Hors de ces dates, veuillez transporter vos encombrants aux déchèteries d'Audressein ou de Palétès par exemple, **MAIS EN AUCUN CAS À CÔTÉ DES CONTAINERS.**

RYTHMES SCOLAIRES

La réforme des rythmes scolaires dans le primaire entrera en vigueur à la rentrée 2013. Le texte laisse la possibilité d'un report à la rentrée 2014 pour les communes qui demanderont une dérogation.

Les 24 heures hebdomadaires de cours sont maintenues mais réparties de façon différente avec l'ajout d'une demi-journée le mercredi matin ou, par dérogation, le samedi matin. La durée maximale de la journée de classe est fixée à 5H30, la durée maximale de la demi-journée à 3H30 et la durée minimale de la pause méridienne à 1H30. Toutefois, les élèves ne devront pas être remis à leur famille avant 16h30.

Cette nouvelle organisation de la journée et de la semaine va forcément entraîner un allongement de la prise en charge des élèves par les services municipaux et des modifications du contenu des activités périscolaires ce qui entraînera forcément un surcoût... à envisager.

PARENTS D'ELEVES, FUTURS PARENTS D'ELEVES, ASSOCIATIONS... votre avis nous intéresse.

Faites-nous connaître vos propositions par e mail ou par courrier adressé en mairie avant fin février. Merci par avance de votre participation.